



Fiche n°4

Le seigle : une culture rustique bien adaptée aux sols acides

par Jean-Pierre Fabre

Jean-Pierre Fabre possède 50 ha de terres argilo-sableuses acides à Ste Radegonde, sur les hauteurs de Rodez. Installé en polyculture-élevage, son système comporte 20ha de prairies pâturées à dominante légumineuses qui lui servent de tête de rotation. Et pour exploiter au mieux la complémentarité cultures/élevage, tout le fumier, complété de déchets verts amenés par des particuliers, est composté sur la ferme puis épandu dans les champs. En parallèle, son troupeau de vaches allaitantes est en partie alimenté par du méteil à base de pois et de féverole produit sur ses terres. Parmi les cultures commercialisées, le colza occupe chaque année environ 7 ha, et grâce aux bonnes marges qu'elle permet de dégager en bio, elle est devenue un incontournable sur l'exploitation.

Une rotation longue sur 7 ans

Le seigle s'inscrit en tant que première paille après une prairie temporaire à base de légumineuses dans une rotation longue de 7 ans :

prairie temporaire (2 ans) > seigle > colza > lentille > méteil > sarrasin

Le seigle bénéficie ainsi du bon effet précédent de la prairie temporaire au niveau de l'azote et, en tant que culture étouffante, il prépare l'implantation du colza qui suit pour ce

qui est du salissement (pour en savoir plus sur la conduite de culture du colza consultez la fiche n°15). Il faut enfin noter que les intercultures longues de la rotation (avant la lentille et le sarrasin) sont utilisées pour l'implantation d'un couvert multi espèces qui est parfois pâturé par le troupeau lorsqu'il intègre du ray-grass car il rend le méteil appétant pour le troupeau.

Une implantation tardive puis « rien jusqu'au printemps »

Le précédent prairie est retourné par un labour autour du 15 octobre, avant d'épandre le compost et le semis fin octobre au semoir en ligne combiné à une herse rotative à une densité plutôt élevée de 180 kg/ha. Pour éviter de multiplier les passages sur un sol d'automne qui n'est pas forcément bien ressuyé, l'agriculteur renonce au faux semis et opte pour un semis en suivant directement le labour à une date qui demeure tardive : « je décale facilement de 15 jours par rapport au conventionnel ». Pour ce qui est de la densité du semis, elle est préconisée en bio pour des problématiques de couverture du sol et pour compenser d'éventuelles pertes lors d'un passage ultérieur de herse étrille.

Jean-Pierre Fabre a enfin précisé qu'il ressemail chaque année ses propres graines soigneusement triées, mais ce n'est pas une

semence perpétuée, en effet compte-tenu des obligations de la coopérative, il achète chaque année un hectare de semences de variété Ruben pour produire la semence de l'année suivante.

« Quand on passe la herse étrille, l'idéal c'est d'avoir 48 h sans pluie pour que ce qu'on a arraché sèche »

Après l'implantation, une unique opération culturale est menée sur le seigle avec un passage de herse étrille au printemps début mars lorsque la culture repart, mais surtout, lorsque le sol est suffisamment ressuyé. Pour ce passage, l'agriculteur explique qu'il faut oser agresser la culture en approchant les 10 km/h d'une part pour être plus efficace contre les adventices mais aussi pour stimuler la culture et son enracinement : « 10 -15 jours après je ne reconnais pas la parcelle ». En semant épais on peut se permettre d'arracher quelques pieds de seigle même si ça peut paraître inquiétant au début : « la première année où j'ai fait ça, j'étais à 4 pattes pour voir si je n'en faisais pas trop ». Au niveau du timing, comme souvent en agriculture bio, il faut jouer serré avec les créneaux météo pour bénéficier de 48 h de beau temps après le passage pour que les adventices arrachées séchent bien au soleil et ne repartent pas par la suite.

« Pour l'alimentation humaine ou animale, c'est top qualité ou rien du tout »

Pour valoriser au mieux son seigle vendu à Agribio Union avec un contrat stockeur, l'agriculteur vise le débouché alimentation humaine. Pour cela, le seigle qui a un grain

difficile à battre, doit être moissonné avec précaution. Le grain doit être suffisamment mûr, généralement autour du 10 août sur l'exploitation. Ensuite, l'étape de triage est obligatoire pour éviter les problèmes de stockage et pour respecter les normes d'humidité (14 %) et de salissement (1%). Avec un séparateur à grille, une table densimétrique d'occasion, et le contrat de stockage qu'il a avec la coopérative, l'agriculteur parvient à dépasser les 400 euros/tonne de rémunération. Avec des rendements de 35 qx/ha en moyenne (30 à 50), cela produit un bon chiffre d'affaires pour cette culture historique de la zone de par sa rusticité et son adaptation aux sols acides : « le seigle, même à -15 ou -20 degrés, il résiste ».



Autres fiches susceptibles de vous intéresser...

Fiche n°3 : Le petit épeautre : une culture rustique aux débouchés grandissants

Fiche n°15 : Le colza en bio : une culture rentable mais aléatoire